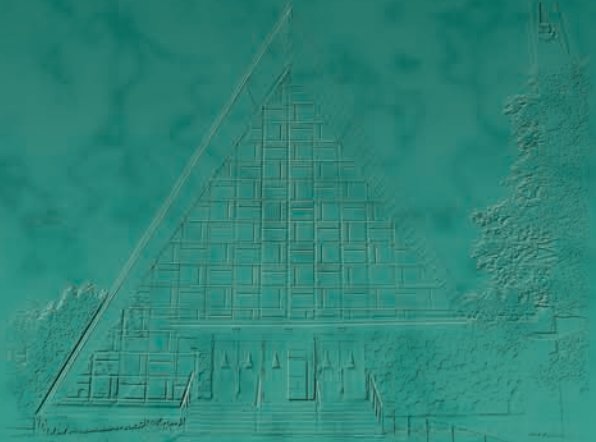


MOTIFS DE L'ATTRIBUTION
DU STATUT

Cette église construite en 1955 et en 1956 selon les plans de Paul-Marie Côté (1921-1969) constitue la première réalisation déterminante de cet important architecte. Elle est reconnue dans l'histoire de l'architecture religieuse québécoise comme une œuvre phare de la modernité de l'après-guerre. Sa construction comporte des innovations majeures, dont sa dalle de béton plissée autoportante d'environ 10 centimètres et son aménagement qui préfigure le renouveau liturgique du concile Vatican II.

L'église de Saint-Marc a été classée monument historique le 5 février 2009 par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Elle est comprise dans le site du patrimoine du Noyau-Institutionnel-de-Saint-Marc-de-Bagotville, constitué le 12 mars 1991 par la Ville de La Baie.



ADRESSE

L'église de Saint-Marc est située au 1694, rue Sirois, dans l'arrondissement de La Baie, à Saguenay.



Une loi pour assurer la conservation
du patrimoine québécois

Le Québec possède un riche patrimoine. La Loi sur les biens culturels a pour objet d'assurer l'identification, la sauvegarde et la mise en valeur de ses éléments les plus significatifs et les mieux conservés. À cette fin, elle permet au gouvernement de décréter des arrondissements et de classer ou de reconnaître comme biens culturels des biens mobiliers et immobiliers en raison de leur intérêt sur les plans architectural, historique, archéologique, ethnologique, esthétique ou autres, et de leur signification pour l'ensemble de la population.

Le corpus des biens culturels classés et reconnus témoigne de l'histoire du Québec et reflète les efforts du gouvernement pour préserver le patrimoine québécois.

La collection **Les carnets du patrimoine** vise à faire connaître les monuments, les biens et les sites auxquels un statut a été attribué en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Direction du patrimoine et de la muséologie
225, Grande Allée Est, 4^e étage, bloc B
Québec (Québec) G1R 5G5

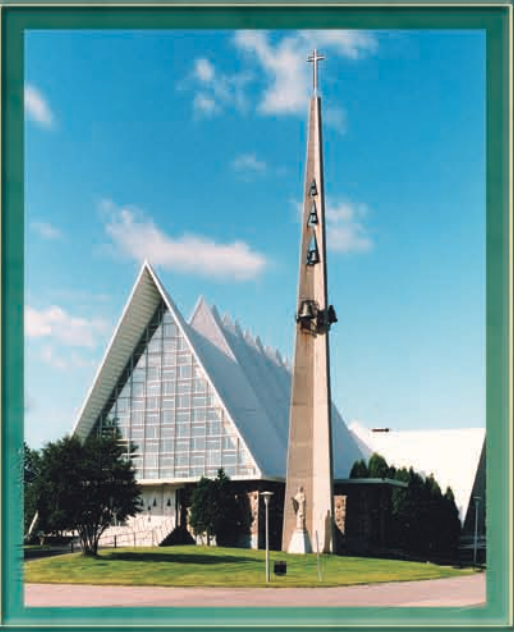
Photos
Musée du Fjord, Jean Tremblay, 2005 (1 et 6)
Bagotville, P.-Q., Grant Mann Lithographers LTD, vers 1966,
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Direction du
Centre d'archives de Québec, Collection Magella Bureau,
P547,S1,SS1,SSS1,D23,P13 (2)
Plan no 4. *Élévation latérale gauche et coupe longitudinale.*
Paul-Marie Côté, architecte, 1^{er} juin 1955
(BANQC P219/P448-08) (3)
Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine, Steve Potvin, 2006 (4)
Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003 (5)

Révision : Hélène Dumais
Réalisation : Direction du patrimoine et de la muséologie
Impression : 2010



ÉGLISE DE
SAINT-MARC

Saguenay-Lac-Saint-Jean



Design : Vallières Communication

UNE ÉGLISE
FAITE D'AUDACE
ET DE JEUNESSE

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la région du Saguenay connaît une forte croissance démographique, particulièrement en zone urbaine. L'industrie de l'aluminium de même que celle des pâtes et papiers sont florissantes. À Bagotville, la réouverture de la base militaire en 1951, tout comme le développement de l'aéroport civil, stimule l'économie locale. En 1953, lorsque la paroisse de Saint-Marc est érigée canoniquement, 2 000 personnes y résident déjà.

Le curé Charles-Auguste Boily (1909-1975) réussit à obtenir gratuitement la plupart des terrains de la fabrique. Il propose de faire appel à l'architecte Paul-Marie Côté (1921-1969) pour la conception de l'église. Ce dernier, diplômé de l'École des beaux-arts de Montréal en 1950, est encore peu connu. Malgré ce fait, les marguilliers approuvent le choix de leur curé en avril 1955. Côté amorce alors une carrière remarquable, et ses œuvres marqueront fortement le paysage bâti saguenéen par leur modernité.



UNE TECHNIQUE NOVATRICE
POUR DE NOUVELLES FORMES

Au début des années 1950, de plus en plus de projets d’églises présentent des formes triangulaires, souvent comparées à des tentes. Au Québec, l’église de Saint-Marc sera la première construite sur ce modèle largement utilisé durant la décennie suivante. À une époque où plusieurs architectes québécois favorisent l’utilisation du bois lamellé-collé, Paul-Marie Côté réalise le premier lieu de culte québécois constitué d’une dalle en béton plissée. Épaisse d’à peine dix centimètres, elle doit permettre de réduire le coût de construction. L’architecte travaille en étroite collaboration avec les



ingénieurs Ernest Dauphinais et Guy Bélanger ainsi qu’avec l’entrepreneur Majoric Néron. Pour assurer la solidité de la structure, les ingénieurs recommandent de doubler le nombre d’arêtes proposé par Côté. Celui-ci insère alors des demi-arêtes dans la partie supérieure du bâtiment.

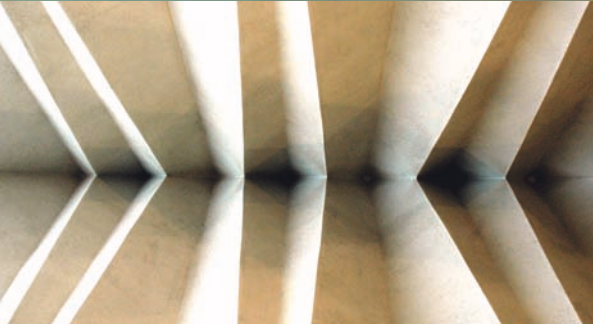
À l’époque de la construction de l’église de Saint-Marc, l’emploi du béton est déjà commun en architecture industrielle et commerciale, dans la région saguenéenne. En revanche, l’utilisation de ce matériau d’une façon expressive est alors inusitée, et la coulée d’une dalle plissée représente un défi colossal. Le chantier suscite la curiosité. La voûte entière est réalisée en trois jours, à un coût largement inférieur à celui des lieux de culte construits avec des matériaux traditionnels.

Les formes de l’église de Saint-Marc sont résolument modernes. Les versants plissés du toit s’étirent presque jusqu’au sol. La façade triangulaire est entièrement vitrée. Un porche fermé et un vestibule en pierre sont aménagés en saillie, hors du plan de la nef. Le clocher, détaché du bâtiment, est formé de trois triangles effilés et ajourés de façon à recevoir les cloches.

UN AVANT-GOÛT DU
RENOUVEAU LITURGIQUE

La structure constitue l’essentiel du décor intérieur. Le concepteur réussit à exprimer le caractère sacré de l’endroit sans y appliquer les symboles traditionnels. L’effet psychologique produit par l’enchaînement des nombreuses arêtes, par le vaste espace dégagé qu’aucun support ne vient interrompre et par la blancheur de la voûte favorise le recueillement.

Cependant, Paul-Marie Côté n’innove pas que du point de vue architectural. L’église de Saint-Marc est aussi l’une des premières au Québec à rendre compte des débats précurseurs du renouveau de la liturgie catholique. En effet, un mouvement réclamant la modernisation de la pratique du culte voit le jour après la Seconde Guerre mondiale. Une participation plus active des fidèles aux célébrations est souhaitée. Sans rapprocher physiquement l’assistance de l’autel, Côté crée tout de même dans ce lieu de culte un espace qui dirige les regards vers le chœur. Cet effet est produit par le rétrécissement



graduel de la largeur et de la hauteur de la nef jusqu’au sanctuaire. Il découle aussi de l’éclairage : alors que la façade tournée vers l’est rend l’entrée de la nef très claire, l’ombre se fait de plus en plus dense à l’approche du chœur. Celui-ci est toutefois lumineux grâce aux extrémités vitrées du transept.

Soutenu par le curé Boily, Côté pousse l’audace jusqu’à détacher le maître-autel du mur du chœur et à le placer face aux fidèles. Cette disposition, qui déclenche une véritable controverse, annonce un changement majeur officialisé quelques années plus tard par les décrets du concile Vatican II (1962-1965).

L’église de Saint-Marc établit immédiatement la renommée de Paul-Marie Côté. Les revues spécialisées publient de nombreux reportages sur cette œuvre sans précédent au Québec. L’image marquante de ce lieu de culte qui fait tant parler de lui est aussi rapidement utilisée dans la publicité touristique régionale. Monument empreint de nouveauté au moment de sa construction, l’édifice rappelle maintenant un tournant décisif dans l’architecture religieuse québécoise.

